



## Conseil Municipal

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

-10-23-

#### Séance du 23 mars 2023

Le jeudi 23 mars deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Michel PEDERENCINO, conformément à la convocation qui lui a été faite le 17 mars 2023, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Nombre de membres en exercice : 15

**Présents :** Michel PEDERENCINO, Jean-Luc VANDENBEUCK, Evelyne COYAUX, Vincent JEANMOUGIN, Priscilla LEGRAND, Henri DAZIN, Eric DESENCLOS, Christophe BLERVAQUE, Audrey MELONI, Pauline CANVA, Murielle BERNARD, Alain DRUELLE, Cathy DELOFFRE, Emmanuel LASSON.

**Représentés :** Catherine PARENT (par Pauline CANVA)

**Absents :**

**Secrétaire :** Jean-Luc VANDENBEUCK

### Tarif ados centre aéré

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Evelyne COYAUX.

Madame Evelyne COYAUX informe le conseil municipal qu'à la suite de l'ouverture du local jeunesse, le centre aéré va ouvrir une section ados, de 14 à 17 ans, tous les après-midis du centre aéré, de 14h à 18h en février, avril, juillet et août, toussaint. (14 places). L'ouverture pour cette section est conditionnée à 7 participants minimum.

Madame Evelyne COYAUX propose la tarification suivante :

- Férisois : 25 € la semaine
- Extérieurs : 35 € la semaine

Ouï cet exposé,

le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés

ACCEPTÉ

- La proposition tarifaire.

Ainsi délibéré,

Le Maire

Michel PEDERENCINO

Publication le :

Transmission au représentant de l'État le :

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.